



De la cohésion et de la cohérence textuelles : moule-matrice, stratification, attracteurs prédictifs

Salah Mejri

Université de la Manouba, Tunisie

Université Sorbonne Paris Nord, France

ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

L'intitulé de ce numéro, *Langue / discours spécialisés : problématiques théoriques et appliquées*, se veut à la fois général et précis : général parce qu'il vise à embrasser le maximum de facettes de l'objet, *langues / discours spécialisés* ; précis parce que l'objectif fixé consiste à relever tout ce qui fait la problématique de cet objet, qu'il s'agisse de la théorie ou des applications. L'appel à contributions a essayé d'en expliciter de multiples facettes tout en en retenant sept couvrant les dimensions théoriques et appliquées des langues / discours spécialisés. Cette dénomination, duale, traduit une problématique théorique non encore résolue : s'agit-il d'une langue spécialisée à part entière ? Si oui, comme le laisse suggérer le principe que rien n'est possible en discours s'il n'est pas prévu au préalable dans les virtualités de la langue, cela exigerait qu'on cherche en langue ce qui autoriserait l'émergence de ce type de réalisations discursives. Si la réponse est négative, cela présuppose que ce qui ferait la spécificité des discours spécialisés ne résiderait pas dans les contraintes de la langue, mais relèverait dans ce cas de ce qui est commun à tous les types de discours, qu'ils soient spécialisés ou non, c'est-à-dire de phénomènes émergents non encore identifiés en tant que tels. Il s'agirait alors de les chercher, de les repérer et d'en faire un faisceau définitoire. Cette manière de décliner la problématique pourrait induire en erreur parce qu'elle passe sous silence la dynamique langagière. Conçue sous l'angle d'une opposition stricte entre langue et discours, elle ne tient pas compte des interactions constantes entre les deux termes de cette dichotomie qui font que la langue

soit en perpétuel changement, même si la perception qu'on en a montre le contraire, et que le discours soit le lieu où la langue naît, se transforme et se fixe. Ce qu'on considère comme langue est certes un système, mais un système constamment soumis aux pressions de la production langagière. Si la langue rend possibles tous les discours, ces derniers, en retour, la reconfigurent par l'ensemble des phénomènes dont ils recèlent. Ainsi considérée, la dichotomie faisant l'objet de ce numéro se prêterait mieux à une démarche heuristique qui tente de séparer tout ce qui est partagé par tous les types de discours et ce qui constitue la spécificité des discours non spécialisés.

Un fait incontestable : tout discours conçu dans une langue est élaboré avec les mots de cette langue, ses règles syntaxiques, morphologiques, sémantiques, énonciatives et pragmatiques. Autrement, il ne serait pas accessible dans cette langue. Il reste à démêler dans l'ensemble des mots et des règles ce qui est irréductible, donc partagé, c'est-à-dire ce qui est consubstantiel à tout discours, et ce qui relève d'un type particulier de texte.

Nous introduisons là un nouveau concept, celui de texte, qu'il ne faut pas confondre avec discours. Si le discours renvoie à l'actualisation des virtualités de la langue, comme le soulignent les différentes approches¹, il ne représente pas pour autant une unité linguistique construite autonome. La notion de discours ne présuppose pas celle d'unité. Les typologies courantes, notamment en analyse de discours, ont recours le plus souvent à des critères énonciatifs et métalinguistiques : elles classent les discours par domaines d'activité (discours juridique, politique, journalistique, etc.) sans leur assigner une forme autonome spécifique. Le discours politique, par exemple, peut se manifester dans toutes sortes de formes : des pétitions, des tracts, des articles de journaux, des déclarations, des ouvrages, etc.

On peut en dire autant des autres types de discours, même si certaines affinités existent entre un domaine et des formes particulières². Toujours est-il que la notion de discours laisse la problématique de l'unité

¹ Saussure, Benveniste et Guillaume, même si leurs approches respectives ne coïncident pas, considèrent la production langagière (parole, discours) comme la manifestation concrète du système linguistique.

² Cf. par exemple les textes de lois dans le domaine juridique, les ordonnances dans le domaine médical, etc.

linguistique en dehors de son champ. C'est là que celle de texte trouve toute sa pertinence. Franck Neveu souligne bien l'articulation entre les deux notions : « Ainsi le discours peut-il être défini comme un ensemble d'usages linguistiques codifiés, ensemble subordonné à une pratique sociale (discours juridique, religieux, scientifique, etc.) par distinction avec le texte formant, comme le précise François Rastier, une suite autonome, orale ou écrite, produite par un énonciateur dans le cadre d'une pratique sociale spécifique et constituant un objet empirique, cohésif et cohérent ». Et d'ajouter : « [...] un genre est ce qui rattache un texte à un discours ». (2004 : 106)³.

Ainsi devrait-on démêler ce qui relève de chacune de ces notions. Pour la clarté de l'exposé, il faut qu'on procède à une distinction claire entre ce qui fait partie des unités linguistiques et ce qui relève de la production langagière : les unités linguistiques engagent le système, et à ce titre, elles sont partagées par l'ensemble des locuteurs, et participent de ce fait à l'élaboration de toute production langagière ; cette dernière, qui peut prendre toutes sortes de formes d'expression, allant du mot au texte, représente l'ensemble des opérations linguistiques impliquées dans les réalisations langagières effectuées par les locuteurs et le résultat auquel elles donnent lieu : les énoncés, des productions véhiculant des messages créés pour la nécessité de l'interlocution. Pour ce faire, il faut disposer d'un cadre théorique en mesure d'être en adéquation avec les données linguistiques, capable de fournir une explication cohérente de l'organisation générale du fait langagier avec ce qu'il comporte de virtuel, systémique, partagé par l'ensemble des locuteurs, et ce qui est contingent, relevant de la liberté des usagers quand ils communiquent entre eux.

Nous rappelons brièvement les prémisses de départ :

- a. La langue est un système symbolique (sémiotique) triplement articulé assurant une triple pertinence sémiotique par laquelle chaque signifiant est associé à un signifié⁴ ;

³ Franck Neveu (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.

⁴ Cf. Salah Mejri (2025), « Figement et défigement : dimensions heuristiques », *Le français moderne*, n°1, p. 3-32.

- b. Le système langagier dans sa globalité se décline en trois espaces : celui du système de la langue, celui de la production langagière et celui de l'interface qui assure à la fois le lien entre les deux et le passage de l'un à l'autre⁵ ;
- c. Dans la langue, tout est prédicatif, c'est-à-dire que tout dans le système linguistique est mobilisable pour prédiquer : établir des relations entre les entités de l'univers telles qu'elles sont intériorisées chez les locuteurs grâce au système symbolique qu'est la langue.

Si a. et c. ne posent pas de problèmes particuliers : tout le monde convient pour a. que toute langue répond à cette triple articulation, même si l'expression change d'une langue à l'autre. Si l'on excepte les deux premières articulations, dont les unités sont respectivement le phonème et le morphème, il reste la troisième articulation, qui est à la fois l'aboutissement des deux premières, mais surtout le lieu de l'émergence d'une nouvelle caractéristique qui assure au système toute sa puissance sémiotique, la dimension grammaticale qui sert de forme aux unités lexicales (les mots) dont le statut conditionne l'ensemble des capacités combinatoires. Avec le lexique émerge la grammaire, avec sa double composante syntaxique et catégorielle⁶.

L'ensemble des unités de a. assurent l'élaboration des contenus prédicatifs de c. La prédication prend essentiellement deux formes : celle qui génère toutes sortes d'énoncés, qui a pour forme d'expression prototypique la phrase ; celle qui est stockée (encapsulée) dans les unités de la troisième articulation⁷. Se servir des mots pour élaborer des énoncés, c'est se servir de la structure prédictive (élémentaire ou complexe) pour

⁵ Cf. Salah Mejri (2023), « Psychomécanique et sémantique grammaticale. À propos du récent livre d'Olivier Soutet *Le sens sous tension* (2022) », in *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, ZfSL, 133, 2023-1, p. 44-76.

⁶ Si la syntaxe renvoie aux parties du discours et à leurs contraintes combinatoires, la composante catégorielle couvre l'ensemble des catégories générales comme le genre, le nombre, la personne, le temps, l'aspect, la modalité, etc.

⁷ Tout mot porte en lui-même un ensemble cohérent de prédicats virtuels actualisables dans le discours. La définition lexicographique essaie d'en faire l'inventaire.

produire la prédication voulue⁸. Le problème qui se pose ici est l'unité formelle qui sert de siège à la prédication de base et de brique à toutes les productions langagières.

C'est là qu'intervient b. avec son interface qui assure le passage du système linguistique à la production langagière. Nous l'avons déjà mentionné ailleurs (Mejri, 2025), l'interface, dont le siège est l'ensemble des participants à l'acte d'interlocution (du côté de la production et de celui de l'interprétation), doit participer, comme tout espace de séparation, de chacune des aires séparées. C'est pourquoi il faut être en mesure d'identifier l'unité linguistique qui assure le passage de la langue à la production discursive. Cette unité doit être nécessairement le lieu de prédication avec sa face systémique et sa face énonciative. Comme l'a bien souligné Benveniste, la phrase est le lieu de la prédication. Cela signifie que pour prédiquer quoi que ce soit, la langue met à notre disposition un type particulier d'unité qui se présente comme la structure linguistique dédiée à toute relation prédicative. Cette structure d'interface emprunte aux unités de la 3^e articulation la charpente syntaxique, résultat de la combinaison des unités lexicales munies de leurs parties du discours respectives pour former l'unité maximale et autonome qu'est la phrase. Cette unité a son signifié propre (agent, patient, bénéficiaire, instrument, locatif, temporel, etc.) et comporte une relation prédicative (modalisateur, prédicat et arguments) : tous les deux sont nécessaires à l'élaboration de l'énoncé phrastique. Jusque-là, on est dans l'espace de la langue avec la phrase.

Pour passer à l'énoncé, le locuteur a besoin de saturer les différentes positions de la double structure prédicative et syntaxique par des unités lexicales qu'il doit ancrer dans la situation d'énonciation, avec tout ce que cela implique comme opérations d'actualisation des catégories grammaticales générales : la détermination, les déictiques, les différentes catégories générales comme la personne, le temps, etc. Michele Prandi montre bien que la phrase et l'énoncé appartiennent à deux ordres différents : la phrase relève de l'ordre symbolique ; l'énoncé de l'ordre indexical. « Le signifié de la phrase – le procès – peut être défini comme un réseau de relations conceptuelles qui organisent un nombre spécifique de

⁸ Le contenu prédicatif correspondrait à la proposition, évaluée en termes de valeurs de vérité (vrai, faux, plus ou moins vrai ou faux).

rôles. Le procès a un noyau, qui inclut le pivot prédicatif – typiquement un verbe – et les rôles qu’il contrôle : les arguments. Autour de ce noyau, nous avons des couches d’expansions, que je propose d’appeler « marges » » (2019 : 241)⁹. Ce signifié est la contrepartie de la structure syntaxique imposée par la langue dans laquelle doit être versé le signifié.

Pour que la phrase, lieu privilégié de la prédication de base, donne lieu à une production langagière effective, il faut qu’elle bascule du côté de l’énoncé qui « comme Janus regarde la phrase modèle avec l’une de ses faces et l’action communicative avec l’autre ». Il est « la contrepartie fonctionnelle » (*Ibidem*, p.145) de la phrase, son équivalent fonctionnel, c’est-à-dire le message contingent qu’il véhicule. Pour que le message soit réalisé, il a besoin d’un autre type de relation, la relation indexicale, c’est-à-dire l’actualisation de l’ensemble des catégories d’ancrage énonciatif : la référenciation, la détermination, la quantification, etc.

Avec l’énoncé, le passage de l’interface à l’espace de la production langagière conduit à d’autres formes linguistiques qui, même si elles sont conçues grâce aux unités des trois articulations et sur la base des structures syntaxiques et prédicatives qu’elles engendrent, n’appartiennent pas pour autant au système linguistique, mais en sont le produit. L’énoncé s’élabore certes à partir des relations syntaxiques de la phrase et des relations indexicales, moyennant la saturation des positions structurales par des unités lexicales encapsulant des prédicats virtuels, il ne relève pas pour autant du système symbolique ; il n’en est qu’un produit éphémère créé pour assurer la transmission d’un message, lequel correspond à un micro-récit comportant agent, patient, locatif, temporel, instrument, etc., bien ancré dans son cadre énonciatif. L’énoncé serait donc « la plus petite unité communicative capable d’exercer la fonction élective de véhiculer un message. En tant que tel, l’énoncé est le module d’un texte ou d’un discours qui l’englobe et lui donne sa valeur. » (*Ibid.*, p. 134).

Ainsi obtiendrait-on au final la répartition en trois espaces avec leurs unités respectives :

⁹ Michele Prandi (2019), « Phrase et énoncé : de l’ordre symbolique à l’ordre indexical », in Frank Neveu, Dir., *Proposition, phrase, énoncé*, ISTE Éditions, p. 131-154.

Espaces	Unités respectives	Illustrations
<i>Espace de la langue</i>	. Phonème (1^{ère} articulation) . Morphème (2^{ème} articulation) . Unité lexicale (3^{ème} articulation)	. /a/, /i/, /k/, /s/, etc. . trans-, mi-, -ons, etc. . maison, habiter, grand, etc.
<i>L'interface</i>	. La phrase (relations prédictives, relations syntaxiques, relations indexicales, lexique)	. M (Préd., Argum.) . SN + SV + SP . Déterminants, marques de temps, personne, référence, quantification, etc.
<i>Espace de la production langagière</i>	. L'énoncé . L'interphrastique . Le texte	. Les enfants jouent chaque jour au même endroit. . $Phrase_1 \wedge Phrase_2 \wedge \dots \wedge Phrase_n$. (Un ensemble d'énoncés cohésifs et cohérents.)

Schéma 1 : Les trois espaces langagiers
La flèche traduit l'ordre hiérarchique entre les unités.

Il reste à définir le texte : il s'agit d'un message complexe, autonome, qui répond à une double structuration assurant la cohésion et la cohérence de la totalité, composé d'énoncés véhiculant des micro-récits. La globalité a pour contrepartie prédictive un récit global obtenu à partir de la concaténation prédictive qui traduit un enchaînement sur la base d'un schéma abstrait englobant : *Déterminé (s) / Déterminant (s)*. Le tout est versé dans un moule formel correspondant aux genres textuels : le poème, le conte, le roman, l'essai, l'article, etc. Chaque genre se définit par des invariants à définir et des variations qui assurent la créativité langagière.

Découle de ce cadre théorique la cohérence entre les différents espaces langagiers et leurs unités respectives, où tout ce qui est réalisé dans la production langagière n'est que le fruit des unités du système de la langue, avec un passage obligé par l'unité phrastique qui emprunte à la troisième articulation les relations syntaxiques avec le signifié correspondant, le procès, et le lexique qui sature les positions prévues par cette structure. Il s'ensuit que le discours spécialisé, comme tout discours, trouve sa forme accomplie dans l'unité textuelle, unité que l'on ne peut analyser que dans sa finitude. Sa globalité lui assure la cohérence nécessaire à l'enchaînement des éléments qui la composent et dont ils tirent leur valeur tout en

participant en même temps à la totalité textuelle, condition *sine qua non* de l'interprétation du texte. La problématique du discours spécialisé se trouve ainsi davantage précisée : le discours spécialisé a pour cadre légitime d'analyse l'unité textuelle. C'est à ce niveau que l'on pourrait dégager l'ensemble de ses caractéristiques, caractéristiques qui le distinguent des textes non spécialisés.

Il ne s'agit pas ici de faire l'inventaire des éléments définitoires du texte. Nous renvoyons pour cela à l'abondante littérature sur la question, notamment Michel Adam (2018 et 2020)¹⁰. Nous retenons uniquement ce qui relève de la dialectique entre cohésion et cohérence à l'origine de l'émergence de l'unité textuelle, deux concepts autour desquels il y a un consensus. La cohésion intervient en amont, à un niveau microscopique ; la cohérence, qui en est l'aboutissement textuel, concerne le niveau macroscopique. Le fait d'isoler les deux aspects et de focaliser sur l'interdépendance entre les deux aiderait à mieux en saisir l'action et à mieux en situer le niveau d'intervention : la cohésion participe de la cohérence au niveau de la forme et du contenu, et la cohérence du tout en est l'aboutissement ultime.

Essayons de voir comment les contributeurs à ce numéro, qui ont conçu leurs travaux les uns indépendamment des autres, rendent compte, malgré les différences de méthode et de centres d'intérêt, de ce double mouvement de la construction textuelle, dans ce qu'elle a de général et de particulier. Deux types de contributions sont retenus : des textes spécialisés dans le domaine des sciences de gestion et des textes de linguistique où les auteurs mènent une réflexion sur des textes relevant de domaines aussi variés que la météo marine (Sarah Théroine et *al.*), la linguistique (Ali Jaoudi, Sounayhawand Moalla), la littérature (Warda Hmidi), la physique (Dhouha Lajmi), le domaine pharmaceutique (Leila Hosni) et le domaine culinaire (Thouraya Ben Amor et Monia Bouali). Si notre hypothèse s'avérait vérifiable, le premier groupe de textes, celui qui porte sur les sciences de gestion (Asma Hkimi, Soumaya Mejri, Dorra Talbi, Mouna Baccouri, Nour El

¹⁰ Jean-Michel Adam (2018), *Souvent textes varient*, Paris, Classiques Garnier, et (2020), *La linguistique textuelle*, 4^e édition, Paris : Armand Colin.

Houda Yeferni et Rania Aloui), devrait répondre à l'ensemble des caractéristiques dégagées par le second groupe de textes.

Sur le plan microscopique, la phrase et son corollaire l'énoncé sont évidemment à la base de tout texte. Ils sont conçus sur la base des structures syntaxiques de la langue véhiculées par le lexique mobilisé pour le message qu'on cherche à communiquer. À ce stade, tout relève du lexical et du grammatical dans sa double composante syntaxique et indexicale. C'est au niveau transphrastique que le pendant lexical prend le relais. Même si le grammatical dans sa dimension indexicale participe à la cohésion transphrastique (la distribution temporelle, l'usage des pronoms, les actualisateurs de toutes sortes, la continuité référentielle, les relations endophoriques, etc.), l'essentiel de la cohésion textuelle repose sur le lexique employé. Comme les unités lexicales impliquent à la fois leur dimension grammaticale, leurs contenus prédicatifs ne peuvent pas être appréhendés en dehors des interactions qui s'effectuent entre les mots dans le cadre de la combinatoire. Rappelons que chaque unité lexicale porte en elle virtuellement un ensemble de prédicats dont seuls ceux qui correspondent à l'emploi exigé par l'environnement combinatoire sont actualisés. Ce mécanisme est au cœur de la cohésion entre les mots : des interactions de contenus entre les éléments lexicaux de la combinatoire morphosyntaxique constituent la base des attractions lexicales qui s'opèrent au niveau de l'enchaînement phrastique. De ces attracteurs émerge le phénomène collocationnel qui est l'une des spécificités de la cohésion textuelle. Elles traduisent indépendamment de leurs contenus prédicatifs des particularités idiosyncrasiques, souvent traités sous un angle stylistique quand il s'agit d'auteurs, ou d'un point de vue domaniale dans le cas des discours spécialisés. Ces discours se caractérisent par la densité terminologique, c'est-à-dire celle des éléments lexicaux propres à la spécialité ou domaine, qui, grâce à la combinatoire, servent d'attracteurs pour toutes sortes d'autres items et finissent par faire émerger une couverture phraséologique textuelle que l'on ne peut appréhender qu'au niveau transphrastique, et par conséquent textuel. Cet aspect est traditionnellement décrit en termes de champs lexicaux et sémantiques. En réalité, c'est au niveau des regroupements syntagmatiques que la marque phraséologique prend racine. Il s'agit d'un phénomène dont les

principaux mécanismes agissent à un niveau microscopique, mais dont la saillance s'observe à un niveau plus large. C'est souvent grâce à ce maillage phraséologique que l'on reconnaît intuitivement s'il s'agit d'un texte spécialisé ou pas. Sonnayhawand Moalla le démontre pour les textes métalinguistiques.

Si l'on se place du côté du macro-structurel, l'on constate que le genre textuel pèse fortement sur le micro-structurel : il lui impose de très fortes contraintes pouvant atteindre le figement d'aspects à la fois formels et conceptuels. Sarah Théroine et *al.* ont pu montrer que les bulletins de météo marine se présentent « comme des moules textuels imposant des restrictions morphosyntaxiques, phraséologiques et sémantiques ». Croisant « patrons lexico-grammaticaux et scénarios », ils découvrent « une ossature phrastique semi-figée » et « une architecture conceptuelle stable organisée autour des dimensions *Phenomanon-Time-Space* ». Le tout, hiérarchisé, répond à une structuration globale qui prend la forme d'un « patron discursif prototypique du bulletin ». La contrepartie fonctionnelle du moule constitué, dans le cadre duquel s'insèrent « un noyau phénoménal, des paramètres mesurés, des repères spatio-temporels et un prédicat dynamique ou prospectif », est une grande économie interprétative qui repose sur une reconnaissance globale permettant d'aller chercher directement l'information pertinente là où elle figure dans la forme textuelle. Les auteurs établissent ainsi la preuve incontestable que le genre textuel en question, le bulletin de météo marine, n'est pas un simple jeu formel, substituable à tout autre type d'organisation globale. Au contraire, il véhicule bel et bien un contenu prédictif d'un type particulier dont le rôle consiste à organiser et à canaliser l'ensemble des informations pertinentes, de manière à ce que l'interprétation du message soit la plus économique possible et la moins déformable possible. Cela signifie que la forme contrainte de l'expression réduit le bruit qui risque de perturber l'information véhiculée par le message et oriente l'interprétant dans le décodage du contenu. En d'autres termes, le genre textuel serait une forme sémiotique macro-structurelle qui prend en charge l'organisation des contenus prédictifs internes et qui commande par là le processus interprétatif dans sa totalité.

Tout ce qui vient d'être dit à propos des bulletins de météo marine peut s'appliquer aisément à d'autres types de textes de structures semblables comme celui de la notice de médicament (Leila Hosni) ou la recette de cuisine (Thouraya Ben Amor et Monia Bouali). Leila Hosni, se servant de la notion de moule-matrice, aboutit aux mêmes conclusions que Sarah Théroine et *al.* Flexibilité du côté de la matrice et fixité du côté du moule assurent aux contenus prédicatifs d'être versés dans un « récit » obéissant au schéma binaire *Déterminé* (le médicament) / *Déterminants* (l'ensemble des indications fournies : posologie, indications, contre-indications, effets indésirables, etc.). Il en est de même de la recette de cuisine : ingrédients, dosage, instructions relatives à la préparation, etc. L'ensemble des genres textuels courts obéissent au même type de structuration : les annonces, la notice de montage de meubles, les modes d'emploi, etc. On peut ajouter à cette liste l'ensemble des formulaires administratifs, les contrats, les ordonnances médicales, etc. La liste, contrairement à ce que l'on croit, est très longue. L'ensemble de ces types textuels répondent à cette règle : à la rigidité formelle correspondent des fixités dans l'interprétation de chacun des textes. Y déroger pourrait avoir des conséquences importantes comme l'exposition à des dangers pour l'utilisateur, les impacts sur la santé et sur la sécurité, des retombées de nature judiciaire, etc. Comme on le voit, s'ajoute aux dimensions linguistiques et prédicatives tout un volet pragmatique relatif aux mésusages qui découlent du non-respect des fixités spécifiques à ces genres textuels.

Plus on s'éloigne de ces formes prototypiques qui présentent l'avantage de mettre en exergue la solidarité entre les niveaux macro et microscopiques, où se tissent les liens de cohésion et de cohérence textuelles, plus la marge de la liberté de la circulation des contenus prédicatifs à l'intérieur du moule imposé par le genre est importante, sans que cela remette en question le schéma de base décrit *supra*. L'interprétation des textes demeure tributaire d'un triple savoir : un savoir linguistique nécessaire au décodage des contenus prédicatifs véhiculés par les mots et leur combinatoire, un savoir sémiotique relevant d'une dimension culturelle relative aux genres textuels et un savoir pragmatique permettant d'évaluer l'usage qu'on en fait.

Si l'on prend le cas des textes métalinguistiques (traités, dictionnaires, manuels, articles, etc.), on retombe sur des canevas textuels plus prégnants les uns que les autres : l'article du dictionnaire ne comporte pas la même forme que le chapitre d'un manuel de grammaire ou un article de linguistique. Toujours est-il que la circulation de l'information à l'intérieur de ces moules est l'une des plus dense, plus riche et plus libre. Intéressons-nous à la densité de l'information. Elle peut se mesurer à l'aune du nombre des strates que comporte le texte spécialisé. Plus le nombre de strates est important, plus la densité des contenus est grande. Sounayhawand Moalla le montre très bien à propos du discours *méta*-linguistique. Comme l'indique le préfixe *méta*-, ce type de textes contient au moins deux couches qui le structurent dans sa globalité : celle qui représente la langue objet du discours, présente nécessairement sous la forme de toutes sortes d'échantillons (exemples forgés, citations plus ou moins grandes, etc.), et celle des commentaires qui portent sur ces échantillons (analyses, descriptions, etc.). Nous n'avons là, nous dit l'auteur, que les couches de base : au niveau des contenus prédicatifs que comportent les descriptions et analyses loge une stratification propre, où l'on distingue deux types de contenu : le contenu sémantique déductible de la concaténation des items lexicaux et celui qui renvoie aux contenus conceptuels véhiculés par la terminologie employée par le linguiste. Cette dernière strate n'est accessible qu'à ceux qui en maîtrisent le contenu (les experts du domaine que sont les linguistes). Dans certains contextes, à ces strates on peut en ajouter d'autres, comme c'est le cas quand il s'agit de commentaires (explications, critiques, controverses, etc.) portant sur des méthodes, écoles, théories, etc. L'interprétation ne peut être menée correctement que si l'on se situe au niveau métathéorique imposé par le texte. Rien qu'en se limitant au cas de figure retenu ici, l'on peut saisir le poids de cette spécificité du discours spécialisé : *la stratification des contenus prédicatifs* que l'on peut ramener à deux types : les contenus sémantiques et les contenus encyclopédiques. *Structuration en moule-matrice* et *stratification de contenus prédicatifs* participent tous les deux à la cohésion et à la cohérence textuelle.

Comme nous l'avons constaté dans les genres textuels très contraints, la dimension pragmatique est indissociable de leur conception : forme de

l'expression, contenu prédicatif et aspects énonciatifs et fonctionnels participent d'une manière concomitante à l'acte langagier. La production langagière, ainsi conçue, subsume celle de contexte, qui selon Lassaad Kalai, est intimement lié à la langue et au discours. Tous les trois ne peuvent être dissociés sans qu'on porte atteinte à l'acte langagier dans sa globalité. Montrant que la notion de contexte subsume celle des aspects pragmatiques, l'auteur confronte les éléments définitoires de la trilogie langue-discours-contexte tout en abordant le contexte dans les cadres littéraire, linguistique et didactique, son objectif étant de montrer que le contexte représente le « passage obligé pour saisir le sens. » L'« ancrage contextuel » rejoint ainsi l'analyse *supra* qui le situe dans l'interface entre langue et production langagière. L'auteur illustre ce positionnement par l'emploi des séquences figées dont la charge culturelle, fixée durablement en langue, en détermine l'usage.

En extrapolant la notion de contexte aux usages pour lesquels les genres textuels sont destinés, on peut retenir les trois axes suivants : la traduction, la vulgarisation et l'expérimentation. Pour la traduction du français vers l'arabe, Warda Hamdi prend l'exemple de celles dont le roman *L'étranger* d'Albert Camus a fait l'objet. Elle en choisit deux pour établir une comparaison permettant de vérifier la manière dont chaque traducteur traite une caractéristique microscopique par laquelle le style de ce roman est connu : la parataxe asyndétique. Elle procède à l'analyse contrastive des deux traductions du même roman pour voir le sort attribué à cette dimension formelle au cœur des enjeux sémantiques et esthétiques de l'ouvrage. Devant le sous-codage de la parataxe, l'ambiguïté qui en découle se trouve soit préservée, soit au contraire sacrifiée au profit d'interprétations dictées par les choix du traducteur. Son analyse s'inscrit dans le cadre de la théorie des blocs sémantiques.

La traduction, associée à la vulgarisation, est retenue par Ali Jaouedi qui choisit deux ouvrages de linguistique : l'un traduit du français vers l'arabe (celui de Gaston Gross, *Les expressions figées en français*, 1996), l'autre rédigé directement en arabe par Abdel Jabar Ben Gharbia comme une *Introduction à la grammaire cognitive*. Comme il s'agit de textes métalinguistiques, il focalise sur le caractère stratifié de ce type de discours, et particulièrement sur la problématique de la strate de base, les

échantillons de la langue décrite, en s'arrêtant sur le choix des exemples dans la langue cible, ce qui conduit les traducteurs à adapter leurs analyses aux mécanismes spécifiques aux échantillons choisis. S'ajoute aux exemples d'illustration la dimension terminologique avec tout ce qu'elle implique comme enjeux conceptuels et théoriques selon les paradigmes en usage dans chaque langue. Les deux textes choisis étant des manuels, l'auteur pose ainsi la problématique de la vulgarisation des contenus spécialisés lors des opérations de traduction avec ce qu'elle comporte comme procédés comme la paraphrase, la reformulation, le discours rapporté, les éléments paratextuels, les notes ajoutées pour expliciter, illustrer, détailler, ou tout simplement rectifier, etc.

Toujours en rapport avec des spécificités appartenant au niveau textuel microscopique, Dhouha Lajmi aborde également la vulgarisation telle qu'elle est pratiquée par Etienne Klein dans son ouvrage *La physique selon Etienne Klein* (2021). Focalisant sur l'actualisation dans ce type de texte, telle qu'elle s'effectue dans la détermination nominale et les enjeux temporo-aspectuo-modaux, elle passe en revue, avec des illustrations systématiques, l'usage qu'Etienne Klein fait des déterminants nominaux et des modifieurs. L'usage particulier des variations temporelles trahit les précautions que prend le vulgarisateur par rapport aux conditions de vérité de ce qu'il avance. Parce qu'il est lui-même physicien, Etienne Klein prend toute la liberté d'établir des comparaisons, de recourir à des métaphores et d'user du récit comme outil de reformulation des contenus spécialisés. Le jeu sur l'usage des temps comme le présent et le conditionnel se mêle à une touche humoristique qui met les contenus de la physique quantique à la portée des profanes auxquels s'adresse son texte.

Avec la contribution de Thouraya Ben Amor et Monia Bouali, on introduit l'expérimentation au moyen de l'intelligence artificielle (IA) comme approche heuristique, peu courante dans le domaine des sciences du langage. L'expérience consiste à partir d'un texte de recette de cuisine avec une dimension modale réduite au minimum et à demander à l'IA, à travers des prompts, de l'enrichir lexicalement et grammaticalement pour mesurer la part des modalisateurs ajoutée à chaque version. Les auteurs ont introduit la notion de genre dans leur instruction générative en précisant, dans la dernière instruction qu'elles demandent à avoir, au lieu de la recette

enrichie, le récit de cette expérience culinaire ; ce qui a fait basculer le résultat du genre des recettes à celui du texte narratif, avec tout ce que cela entraîne comme nouveaux procédés de modalisation : les jeux temporels, les métaphores filées, les prédicats cadratifs, etc. L'intérêt de cette expérimentation est de nature méthodologique : elle permet de valider ou d'invalider des hypothèses de travail grâce à cet outil moyennant des procédures reproductibles et objectivables.

C'est à la dimension expérimentale et illustrative que nous avons réservé la partie *Varia*. Nous avons demandé à des spécialistes en sciences de gestion des contributions sur leurs domaines de recherche respectifs. L'objectif de cette démarche consiste à vérifier l'ensemble des hypothèses présentées *supra*. Les quatre contributions, expertisées par des spécialistes du domaine et des linguistes, portent respectivement sur l'un des aspects de la gestion des banques islamiques (Asma Hkimi), sur certaines caractéristiques des dirigeants de plusieurs entreprises françaises du CAC40 (Dorra Talbi et Mouna Baccouri) et sur l'étude de cas (des entreprises tunisiennes) en rapport avec « l'intégration de la durabilité sociale dans la culture organisationnelle » (Nour El Houda Yeferni et Soumaya Mejri) et sur la réalité du développement durable dans une entreprise dans le secteur automobile abordée au moyen d'une enquête de terrain (Rania Aloui et Soumaya Mejri). L'ensemble de ces contributions représentent sur le plan linguistique une expérimentation indirecte concernant le genre textuel des articles académiques propres à un champ de spécialité. Le résultat nous conforte dans nos hypothèses : il s'agit dans tous les cas d'un moule-matrice comportant un objet de recherche précis qui se décline sous forme de questionnements conduisant à des hypothèses confrontées à des données de terrain, obtenues directement ou indirectement, par le biais d'outils théoriques ou de procédures de calcul, qui donnent lieu à des résultats confirmant, infirmant ou nuancant les hypothèses de départ. Parallèlement à ce canevas général, le recours à l'usage de données statistiques, de tableaux synthétiques, de formules de calcul, etc. constitue l'une des spécificités particulières à ce genre textuel dans le domaine des sciences de gestion. De telles particularités formelles conditionnent les aspects microscopiques qui œuvrent à assurer la cohésion au niveau textuel donnant lieu à un texte dont la cohérence globale est traduite formellement

par le résumé qui en est fait et par les mots-clés qui en définissent les contours. C'est là qu'intervient une dimension que nous n'avons pas mentionnée jusque-là : la cohérence prédicative, d'autres diraient thématique. L'ensemble des aspects formels, indépendamment du degré de granularité auquel on les aborde, sont mobilisés pour assurer au texte son unité prédicative.

L'essentiel de la construction textuelle, tant sur le plan de la cohésion que sur celui de la cohérence, se joue sur le plan prédicatif. Pour s'en convaincre, il suffit d'avoir recours à la notion d'équivalence prédicative pratiquée régulièrement à travers des exercices courants comme les résumés, comptes rendus, contraction de textes, ou toutes sortes de réduction de la masse textuelle tout en retenant l'essentiel du contenu du message, considéré comme équivalent à celui du texte de départ. C'est ce à quoi l'ensemble des contributeurs se sont donnés pour fournir au lecteur le condensé du texte exposé dans sa plénitude dans le format de l'article académique. Une telle opération peut se faire au moyen de formes d'expression plus denses comme les titres, les sous-titres, les conclusions récapitulatives. La question qui se pose concerne alors le parcours inverse qui consiste à procéder d'une manière analytique pour détailler une idée, une hypothèse, une démonstration, etc. Si le point de départ de tout texte est la brique de base phrastique, qui se meut en énoncé dès qu'elle assure sa fonction de communication, comme indiqué *supra*, la cohésion phrastique, à la fois syntaxique et prédicative, est transmise, lors de l'enchaînement prédicatif, aux relations transphrastiques, créant ainsi une chaîne de micro-récits, dont la solidarité se tisse au fur et à mesure du déroulement textuel sur la base des multiples relations implicatives. De la présupposition mutuelle établie entre unités de base se dégagent petit à petit, à la manière des pièces d'un puzzle, les éléments constitutifs d'un macro-récit, c'est-à-dire une relation prédicative répondant à la structure binaire globale déjà mentionnée *Déterminé(s)* et *Déterminant(s)*.

Cette progression implique de la part de l'interprétant la mise en place de plusieurs processus :

- Une orientation prédicative qui se dégage à la faveur de l'accumulation de contenus prédicatifs qui font émerger des contenus convergents ;
- Les contenus convergents, s'ils sont confirmés par le déroulement textuel, raffermissent l'orientation et finissent par se condenser dans un attracteur prédicatif¹¹ (englobant) ;
- Cette opération est réitérée en fonction de l'avancée dans le texte ; ainsi de plus en plus d'attracteurs émergent, constituant au fur et à mesure une trame de nœuds qui convergent eux-mêmes vers des attracteurs plus englobants ;
- La contrepartie des attracteurs au niveau de la forme linguistique correspond à des portions de textes, de tailles variables, que l'on pourrait appeler des empans ;
- L'ensemble des empans textuels et les attracteurs qu'ils véhiculent forment l'ossature de l'unité textuelle.

De tels éléments sont aisément vérifiables dans l'ensemble des textes que comporte ce numéro : le plan, les parties, les sous-titres, les paragraphes sont autant d'indices qui trahissent la manière dont chaque texte est construit, et par conséquent la manière dont il doit être interprété. La hiérarchie prédicative gouvernant l'architecture textuelle milite en faveur de la solidarité entre la cohésion qui agit au niveau des éléments constitutifs de base, et la cohérence globale qui en est l'ultime aboutissement à l'échelle l'unité textuelle dans son entièreté : le macro-récit que comporte n'importe quel texte.

¹¹ Un attracteur prédicatif est un nœud vers lequel convergent des prédicats élémentaires qu'il subsume. Il peut prendre n'importe quelle forme d'expression, ou être tout simplement inféré. La fable, fournit un bon exemple où la totalité du texte est orientée vers un seul attracteur prédicatif, la morale, et ce indépendamment de la place où il figure.



© *Synergies Tunisie*, n° 8, Année 2025.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2025 -

<https://gerflint.com>

<https://gerflint.com/synergies-tunisie>

